



Réunion du 30 Septembre 2019

**Président** : Pascal REBAUD Tél : 06 14 68 55 67  
**Vice-Président** : Joël SIMON Tél : 06 63 69 23 83  
**Conseiller Technique Départemental en Arbitrage** : Aldric CHANCIOUX Vous pouvez le contacter dès à présent par mail à [achancioux@loire.fff.fr](mailto:achancioux@loire.fff.fr) Tél : 07 63 17 10 40  
**Désignations Seniors** : Mustapha BENMESSAOUD Tél : 06 12 56 53 43  
**Désignations assistants ligue** : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67  
**Désignations loisirs** : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27  
**Responsable Observations** : Jean – Pierre BERNE Tél : 06 20 18 00 26  
**Responsable Administratif / Secrétaire** : Denise AZNAR Tél district : 06 82 48 06 96  
**Contrôle Administratif Seniors (impayés)** : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67  
**Intendant CDA** : Daniel DOSNON Tél : 06 79 63 85 28  
**Trésorier** : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27  
**Représentant des Arbitres à la commission de Discipline** : Christian AURAND Tél : 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur, les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

#### INFO ARBITRES

Tous les arbitres absents à l'AG du 14 Septembre 2019 sont priés d'envoyer un justificatif concernant leur absence.

#### MODIFICATION LOI DU JEU

Il est indiqué à tous les arbitres que lors du contrôle des joueurs avant le match les arbitres doivent également contrôler l'identité de tous les officiels d'équipe marqués sur la FMI ou la feuille de match.

#### INFO LICENCES

Suite à un dysfonctionnement avec l'acceptation des licences. Il y a lieu de s'en tenir à la circulaire diffusée sur le site : [laurafoot.pole.licence](http://laurafoot.pole.licence).

Que faut-il faire le jour du match en cas de licence « non active ou non validée » sur la FMI, sur foot compagnon, sur le listing papier des clubs ?

L'intéressé peut participer à la rencontre aux risques et périls du club, sans qu'il soit besoin qu'il présente une pièce d'identité et un certificat médical.

#### L'ARBITRE N'A PAS A INTERDIRE LA PARTICIPATION DU JOUEUR

#### FORMATION INITIALE ARBITRE DISTRICT

Une formation initiale arbitre est prévue sur le secteur Sud du Lundi 21 au Mercredi 23 Octobre de 8h à 12h et de 13h à 17h. Ceux qui auront réussi les tests théoriques seront convoqués le lendemain Jeudi 24 Octobre de 8h à 12h.

#### MODIFICATION LOI DU JEU (dirigeants)

Dans le cadre des nouvelles lois du jeu liées à la gestion des bancs de touche, vous trouverez dans le tableau ci-dessous les différents motifs disciplinaires liés aux officiels d'équipe :

Motifs de mise en garde (RAO)
Pénétrer sur le terrain de manière respectueuse, sans chercher la confrontation
Ne pas coopérer avec les arbitres, par exemple en ignorant les instructions d'un arbitre assistant
Exprimer un léger désaccord envers une décision



Quitter plusieurs fois la surface technique (sans commettre d'autre infraction)
<b>Motifs d'avertissements (AVT)</b>
Ne pas respecter clairement et avec persistance les limites de la surface technique
Retarder la reprise du jeu de son équipe
Pénétrer volontairement dans la surface technique de l'équipe adverse (sans chercher la confrontation)
Manifester sa désapprobation par la parole ou par les gestes en : <ul style="list-style-type: none"><li>• Jetant ou donnant des coups de pied dans des bouteilles ou autres objets</li><li>• Faisant des gestes montrant clairement un manque de respect envers le corps arbitral</li></ul>
Demander excessivement ou avec persistance d'infliger des cartons à l'adversaire
Effectuer des gestes ou se comporter de manière provocatrice ou offensante
Adopter avec persistance un comportement répréhensible (mises en garde répétées)
Se comporter d'une manière irrespectueuse envers le jeu
<b>Motifs d'exclusions (EXC)</b>
Retarder la reprise du jeu de l'équipe adverse
Quitter délibérément la surface technique pour : <ul style="list-style-type: none"><li>• Signifier sa désapprobation ou se plaindre auprès d'un arbitre</li><li>• Agir de manière provocatrice ou offensante</li></ul>
Pénétrer dans la surface technique de l'équipe adverse de manière agressive ou en cherchant la confrontation
Jeter ou botter délibérément un objet sur le terrain
Pénétrer sur le terrain pour : <ul style="list-style-type: none"><li>• Chercher la confrontation avec un arbitre</li><li>• Interférer avec le jeu, un adversaire ou un arbitre</li></ul>
Se comporter de manière agressive ou physique (incluant crachat, morsure) envers tout joueur, remplaçant, remplacé ou officiels des deux équipes ou tout arbitre, supporter ou autre personne
Recevoir un second avertissement au cours du même match
Tenir des propos ou faire des gestes blessants, injurieux et/ou grossiers
Adopter un comportement violent

Veillez à bien connaître ces motifs afin que les sanctions données sur le terrain soient en adéquation avec le règlement et avec les agissements des personnes sanctionnées.

### COURRIERS

M. Guerin Mickaël : Lu noté.

M. Moreira Manuel : Lu noté

M. Chapet Frédéric : Réception nouvelle adresse.

M. Ould Mohamed Boualem : Lu noté reprise de l'arbitrage à partir de Décembre 2019 suite à l'avis médical. Vous devez faire votre dossier médical complet + toutes les formalités administratives dans le cadre du renouvellement de votre dossier arbitre.

M. Martin Gilbert : Lu noté.



### INDISPONIBILITES

M. Okaf Abderrahmane : Du 14 Septembre au 26 Novembre

M. Giraudon Christian : Du 27 Septembre au

### CONVOCATION ARBITRES

**M. BERRI Jaffar** : Vous êtes convoqué à la commission des arbitres du DLF le Lundi 7 octobre à 19h00 pour affaire vous concernant.

**M. FLITI Benada** : Vous êtes convoqué à la commission des arbitres du DLF le Lundi 7 octobre à 19h30 pour affaire vous concernant.

**M. MURAILLE Romuald** : Vous êtes convoqué à la commission des arbitres du DLF le Lundi 14 octobre à 19h30 pour affaire vous concernant.

**M. BENFREDJ Moussa** : Vous êtes convoqué à la commission des arbitres du DLF le Lundi 14 octobre à 19h00 pour affaire vous concernant.